

Santé / Le rapport Marescaux remis aujourd'hui à Sarkozy

# CHU: pour une «gouvernance plus collégiale»

Le rapport de la commission présidée par le professeur strasbourgeois Jacques Marescaux sur l'avenir des centres hospitaliers universitaires (CHU) sera remis aujourd'hui au président Sarkozy. Le texte préconise une direction plus collégiale des CHU. Or le projet de loi défendu par Mme Bachelot, contesté par le corps médical, entend faire du directeur «le seul patron» de l'hôpital.

■ Le document, révélé par *La Tribune*, pourrait servir de base à des amendements au projet de loi «Hôpital, patients, santé, territoires» (HPST) que le Sénat doit examiner à partir de demain et qui est à l'origine d'une large contestation des syndicats hospitaliers qui dénoncent une «transformation de l'hôpital en entreprise».

**Un «triumvirat» pourrait entourer le directeur au sein d'un directoire «resserré»**

Le rapport de la commission présidée par le P. Jacques Marescaux aborde «les grands principes qui doivent guider la refondation des CHU» et détaille «les réformes structurantes à engager».

Selon lui, «le projet de loi HPST peut ouvrir la voie d'une gouvernance propice à une prise en compte plus équilibrée de la triple mission des CHU (recherche, enseignement, soins, ndlr) et particu-



Le rapport du professeur Marescaux (ci-dessus en blouse blanche) sera remis aujourd'hui au président Sarkozy. Les deux hommes s'étaient rencontrés en janvier à Strasbourg lors de l'inauguration du Nouvel hôpital civil. (Photo archives DNA)

lièrement des missions universitaires».

Un «triumvirat» pourrait ainsi entourer le directeur du CHU au sein d'un directoire «resserré». Il serait composé

du président de la commission médicale d'établissement (CME, principale instance représentant le corps médical), du «doyen» de la faculté de médecine et d'un re-

présentant du secteur de la recherche.

Le directeur du CHU serait nommé en Conseil des ministres, sur rapport des ministres de tutelle (Santé, Enseignement supérieur, Recherche). Il est actuellement nommé en règle générale par le seul ministre de la Santé.

**Des propositions «exactement à l'opposé» de la loi Bachelot**

Pour le député PS Jean-Marie Le Guen, qui préside le Conseil d'administration de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), ces propositions sont «exactement à l'opposé» de la loi Bachelot qui défend «une organisation concentrée dans les mains d'une seule personne», le directeur de l'hôpital. Et il demande que l'on relance la loi hospitalière sur la base du rapport Marescaux.

D'une manière plus générale, le rapport note que «l'égalité d'accès des popula-

tions aux soins et une répartition harmonieuse des lieux de formation des professionnels de santé peuvent entrer en conflit avec l'exigence de taille critique indispensable à une recherche biomédicale de niveau international». «Seul un effort urgent et accentué en faveur de la recherche biomédicale peut concourir à la résolution de cette contradiction», estime-t-il.

En attendant que Nicolas Sarkozy s'exprime aujourd'hui sur ces propositions, la CGT-santé et un syndicat de médecins hospitaliers se sont indignés de la méthode «peu sérieuse» du gouvernement. «Le rapport Marescaux a été commandé tardivement (...) et on veut introduire un certain nombre de mesures sous forme d'amendements dans une loi déjà discutée à l'Assemblée nationale. Ce n'est pas sérieux», a affirmé à l'AFP Christophe Prudhomme (CGT-santé), en soulignant que «les CHU sont la colonne vertébrale du système de santé».